



ECOLE DE LA HAUTE FINANCE

Etablissement Privé d'enseignement Supérieur de Gestion

DOSSIER DE SCOLARITE

D.C.G.

INSCRIPTION DEFINITIVE A L'ECOLE DE LA HAUTE FINANCE.

2018/2019

(Merci de parapher toutes les pages de ce document et de signer la dernière page)

N° FORMATEUR : 91 3405 546 34

N° D'IMMATRICULATION AU REPERTOIRE NATIONAL DES ETABLISSEMENTS : 0342207P

ENTRE

D'UNE PART, **L'ECOLE DE LA HAUTE FINANCE**

ET

D'AUTRE PART, **L'ETUDIANT(E) :**

NOM : _____

PRENOM : _____

ECOLE DE LA HAUTE FINANCE
Etablissement privé d'enseignement supérieur de Gestion
Parc de l'Aéroport Le Forum
70 rue Schumpeter 34470 PEROLS
Tel (00 33) 04 67 60 60 45 FAX 00 33 (0) 4 67 52 29 37
<http://www.ecole-haute-finance.fr> - scolarite@ecole-haute-finance.fr
Siret : 453 066 052 000 29 Code NAF : 8542Z

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

L'ETUDIANT :

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Pays : _____

Tél. fixe : _____ Port : _____

Mail : _____

Né(e) le : _____ Lieu : _____

Nationalité : _____

LES PARENTS :

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Pays : _____

Tél. fixe : _____ Port : _____

Mail : _____

Profession du Père : _____

Profession de la Mère : _____

SCOLARITE

De quel **bac** êtes-vous titulaire ?

BAC S BAC ES BAC STG

Autres, à préciser : _____

Vos **études supérieures** :

Diplôme : _____

Possédez-vous des diplômes vous permettant une dispense pour l'obtention du D.C.G.

Non

Oui, lesquels ?

FORMATION CHOISIE

DCG - Bac + 3 : 13 Unités d'Enseignement.

En initial

En alternance

UE choisies :

- UE 1 - Introduction au droit

- UE 8 - Systèmes d'information de gestion

- UE 2 - Droit des sociétés

- UE 9 - Introduction à la comptabilité

- UE 3 - Droit social

- UE10 - Comptabilité approfondie

- UE 4 - Droit fiscal

- UE11 - Contrôle de gestion

- UE 5 - Économie

- UE12 - Anglais appliqué aux affaires

- UE 6 - Finance d'entreprise

- UE13 - Relations professionnelles

- UE 7 - Management

ATTENTION :

Un **stage de 8 semaines** est obligatoire pour pouvoir présenter **l'UE 13 « Relations professionnelles »**.



ÉCOLE DE LA HAUTE FINANCE

Établissement Privé d'enseignement Supérieur de Gestion

L'École de la Haute Finance est un établissement privé d'enseignement supérieur de gestion agréé par l'Etat et préparant aux diplômes suivants : Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) et Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG), dans le strict respect des programmes officiels.

Elle vise l'excellence et la réussite individuelle de chacun de ses étudiants.

Afin de parvenir à cet objectif, l'École s'engage à mettre à la disposition des élèves un environnement matériel et une équipe pédagogique constituée d'enseignants éprouvés et de professionnels des matières enseignées, spécialistes de leur matière, sans que cela ne constitue une obligation de résultat quant à la réussite aux épreuves préparées.

L'élève, quant à lui, s'engage à respecter le règlement intérieur dont il a reçu copie à son inscription, qui est établi dans l'intérêt d'un déroulement le plus harmonieux possible de la scolarité.

Il s'engage également à fournir le travail nécessaire à sa réussite.

Les frais de scolarité déterminés sont, par principe, réglés intégralement par l'étudiant avant le début de l'année scolaire.

Ils peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'un règlement fractionné selon accord avec la Direction de l'École, sans que cette modalité de paiement ne permette de conclure à l'existence d'un paiement prorata temporis, s'agissant simplement d'une facilité financière.

En toute hypothèse et sauf cas de force majeure ou circonstance grave ne permettant plus à l'étudiant de poursuivre ses études, appréciée ainsi par la Direction de l'École, la totalité des frais de scolarité restent acquis ou dus à l'établissement, s'agissant d'un forfait annuel.

En cas de force majeure ou de telles circonstances graves, les mois déjà effectués restent dus à l'École, outre une somme représentant 20 % du solde prorata temporis à titre de dédommagement.

Tout mois civil commencé est dû dans son intégralité.

L'inscription à l'École de la Haute Finance ne sera valable que sous réserve que l'étudiant(e) fournisse à la Direction de l'École la copie de son relevé de notes du Baccalauréat.

Le bon déroulement de la scolarité suppose le respect et la compréhension de plusieurs obligations.

ÉCOLE DE LA HAUTE FINANCE
Établissement privé d'enseignement supérieur de Gestion
Parc de l'Aéroport Le Forum
70 rue Schumpeter 34470 PEROLS
Tel (00 33) 04 67 60 60 45 FAX 00 33 (0) 4 67 52 29 37
<http://www.ecole-haute-finance.fr> - scolarite@ecole-haute-finance.fr
Siret : 453 066 052 000 29 Code NAF : 8542Z

Celles-ci, objet du présent règlement, s'appliquent à tous les élèves qui l'acceptent du simple fait de leur inscription et qui doivent s'y conformer sans réserve.

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ÉCOLE

- ✓ La renommée de notre Ecole implique l'obligation, pour les élèves, de se présenter dans une tenue correcte (**casquette, écouteurs et autres accessoires resteront dans le sac**) et de ne pas apporter de perturbations aux abords de l'Ecole.
Conformément à la loi, aucun signe religieux ostentatoire ne sera accepté.
- ✓ Il est rigoureusement **interdit de fumer, de mâcher du chewing-gum et de laisser fonctionner les téléphones portables/lecteurs de musique** dans l'Ecole sous peine de sanction.
- ✓ Les **téléphones portables seront obligatoirement éteints** : il est strictement interdit d'émettre ou recevoir des appels durant les cours.
- ✓ Les élèves doivent le respect à leurs professeurs ainsi qu'au personnel administratif.
- ✓ Les élèves sont priés de respecter les horaires. Tout **retard/absence doit être averti le plus rapidement possible** afin de ne pas perturber les autres élèves et l'organisation du professeur.
Tel secrétariat : 04 67 60 60 45 ou mail : scolarite@ecole-haute-finance.fr
- ✓ Tout élève non présent au début du cours sera noté absent. Seul le professeur est habilité à accepter le retardataire, en fonction de l'avancement de ses cours et du dérangement occasionné aux autres élèves.
- ✓ Lors d'un contrôle ou d'un examen blanc, personne ne sera autorisé à intégrer la salle après la fermeture des portes, l'absence **à un contrôle annoncé équivaut à une note de 0/20**.
- ✓ Des **retards trop fréquents seront sanctionnés par un avertissement**, 3 avertissements par un renvoi.
Un certificat médical sera exigé pour toute absence de 3 jours et plus.
- ✓ Il est **interdit de sortir d'une salle une fois le cours commencé** sauf autorisation du professeur.
- ✓ Les élèves sont priés de **ne pas prendre de rendez-vous privés pendant les heures de cours** (dentiste, médecin, heures de conduite...)
- ✓ Le passage dans la classe supérieure se fait sur décision du conseil de classe au vu des notes des bulletins trimestriels et des appréciations des professeurs, des contrôles continus et de l'assiduité.

- ✓ Tout problème, de quelque nature que ce soit, doit être exposé, dans les plus brefs délais à la Direction de l'Ecole qui prendra les mesures nécessaires.

- ✓ **Avertissement pour :**
 - Retards (non justifiés)
 - Absences (non justifiées)
 - Comportement.

- ✓ **Renvoi immédiat pour :**
 - 3ème avertissement
 - Incorrection vis-à-vis d'un professeur ou du personnel administratif
 - Vol
 - Détérioration volontaire du matériel ou des locaux
 - Toute faute grave, appréciée par la Direction de l'Ecole.

(En cas de renvoi de l'élève pour un des motifs visés ci-dessus, les frais de scolarité restent intégralement acquis à l'Ecole et l'élève ne pourra pas se présenter à l'examen sous le label de celle-ci)

Fait à _____, le _____

L'Etudiant(e)

Signature précédée de la mention
« Lu et Approuvé »

La Direction



**Fiche de renseignements
en cas d'urgence**
Ces informations sont strictement confidentielles.

NOM	Prénom
Adresse		
Code postal	Ville
Âge	Groupe sanguin
Personne à contacter en cas d'urgence		
Téléphone :		
Cas particulier (épilepsie, diabète, allergies ...) :		
Médecin traitant :	Médecin spécialiste
Téléphone :	Téléphone
Traitement en cours		
Vaccins à jour :	OUI		NON

Autre

.....

.....

.....

.....